

Samedi 18 décembre 2011

M<sup>r</sup> Jean GARNERO et Mme Gavillet Marie Pierre épouse Garnero  
Exploitants agricoles

Hameau de Sagout - M<sup>r</sup> Route de Villardet

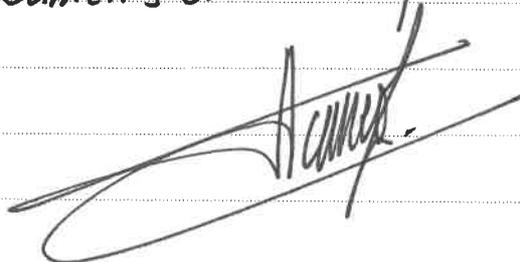
73110 Villaroux Tel 06 62 17 77 46

email jean.garnero @ laposte.net

Je suis propriétaire de la parcelle 1362 et des constructions  
établies sur cette parcelle

Je souhaite effectuer une extension du petit bâtiment existant  
existant pour réaliser unabri garage pour véhicules et  
matériels agricoles.

Je dispose au domicile avec documents et clichés photos nécessaires  
à l'instruction du dossier



~~M<sup>r</sup> SOCOUET Thierry~~

Mme SOCOUET Madeleine

Je dispose d'une parcelle sur la ville n° 517  
Belle et sans évolution.



M<sup>r</sup> SETTURA Didier / DEGUERRY Florence

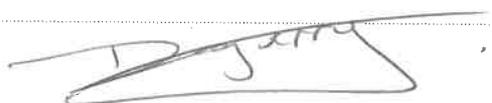
Parcelle n° 1434

M<sup>r</sup> 06.75.42.08.10

OAP LA CROIX DES RANEAUX

M<sup>r</sup> 06.74.79.01.07.

Suite à notre RDV de ce jour nous allons  
déposer un courrier lundi 20/12 pour faire part  
de nos remarques - Nous sommes opposés  
à une partie du projet de construction.



Monsieur BORIC Miko, 1376 Ave Piecas

Propriétaire des parcelles n° 818, 819, 832

Ces parcelles sont incluses dans la zone humide  
(totalement ou partiellement)

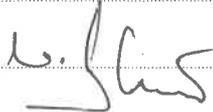
1) La parcelle n° 819 ne remplit aucun critère de classement en zone humide au sens de l'article L. 211-1 du code de l'environnement. (Terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau...)  
Celle parcelle bordée des chânes, en forte pente de surface bombée, ne peut en aucun cas recevoir de l'eau.

En conséquence, je demande d'exclure la parcelle 819 de la zone humide.

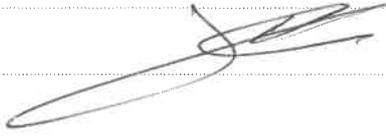
2) La parcelle 818 n'est pas non plus habituellement gorgée d'eau, seulement sur la limite sud elle est bordée d'un filet d'eau. Celle eau provient des parcelles voisines "sud" et elle est évacuée gravitairement vers le chemin communal situé en AVAL.

En conséquence, je demande également d'exclure la parcelle 818 de la zone humide.

Miko Boric



n° JANONA. Jean Louis à l'aparc un dossier ~



18/12/2021 FAMILIE SOUDANI "GABOUT"  
Romain SOUDANI 06 99 92 36 69

Nous souhaitons maintenir l'intégralité de notre parcelle A 1333  
constructible, pour d'en un futur proche pouvoir installer nos  
enfants.

Merci de votre accueil Romain SOUDANI



Samedi 18 Décembre 2021 062013-76.kk 0679653851 parcelle 1435

"La Croix des Ramcaux 52, Impasse des Désauges

Puis de renseignements au niveau de l'évolution de l'OTAP sur "La Croix  
des Ramcaux" et je vais constituer un dossier envisagé par mail pour  
amplifier mes remarques sur les gênes par rapport aux habitations  
(Excavations des caves de sources ? - quid des hauteurs des bâtiments qui  
seraient construits par rapport aux gênes verticales et de l'utilisation  
de Ramcaux solaires et Photo-Voltaïques - quid des désagréments  
sur la faune (oiseaux divers) et flore etc...)



cf. Dominique MERCIER

CHATELARD Paul. alex - parcelles. ~~1303~~ - 1303 - 682 - 683 - 1683  
(\*)  
prises de renseignements - anomalie au niveau d'une  
parcelle non nominotée - je souhaite suivre le dossier  
ultérieurement au parcelle 683 amputée.

PM